

Présidente de la Commission des Pétitions

Bruxelles, KG/ek [IPOL-COM-PETI D(2022)11]

D 100026 04.01.2022

Monsieur Erick Labrousse Square Hector Berlioz 5 94700 Maisons Alfort FRANCE

Objet: Pétition n° 0839/2021 (référence à rappeler dans toute correspondance)

Monsieur,

Je vous informe par la présente que la commission des pétitions a examiné votre pétition et l'a déclarée recevable, étant donné que la question que vous soulevez relève des domaines d'activité de l'Union européenne.

Sachez que le Parlement européen n'a traité cette question que récemment.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que le «certificat COVID-19 de l'Union européenne» qui est entré en application le 1^{er} juillet 2021 dans tous les États membres ne devrait pas être en place pour plus de 12 mois. Le document, au format numérique ou papier, atteste que le titulaire a été vacciné contre le coronavirus ou, à défaut, qu'il a reçu un résultat de test négatif récent ou qu'il s'est rétabli de la COVID-19. Cependant, les certificats COVID-19 de l'Union ne feront pas office de documents de voyage, ni ne deviendront une condition préalable à l'exercice du droit à la libre circulation.

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives au certificat COVID-19 en tant qu'instrument destiné à faciliter la liberté de circulation sans discrimination: https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/priorities/reponse-de-l-ue-face-au-coronavirus/20210422IPR02606/le-certificat-covid-19-doit-faciliter-la-libre-circulation-sans-discrimination; le lien vers la page web de la Commission européenne consacrée au nouveau certificat de vaccination valable dans toute l'Europe: https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans_fr

Sur cette base, la commission a décidé de ne pas poursuivre plus avant l'examen de votre pétition. Néanmoins, je tiens à vous remercier d'avoir exercé votre droit de pétition.



Présidente de la Commission des Pétitions

alle

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dolors Montserrat

Présidente de la Commission des Pétitions